



# EN DIRECT DE LA MAISON CLOSE DE BRUXELLES

**GOOD MOVE À PEINE MAL DIGÉRÉ,  
VOICI VENIR GOOD LIVING !**

Personne n'avait réellement compris les implications du plan « Good Move » de l'ami Smet (Vooruit !) et le réveil fut rude pour de nombreux habitants de la plupart des communes impactées. Hélas, le Judion flamand, éternel jeune homme sans enfants, reste le seul démiurge politique de la Région bruxelloise à faire ce qu'il veut « pour votre bien », sans jamais être démenti par aucun de ses partenaires de la majorité. Good News, il ne s'intéresse pas qu'aux espaces publics. Bad News, avec Good Living, Pascal Smet s'invite aussi dans votre salon.

Good Living, c'est le nom cosmétique et vachement chouette du nouveau Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) dont la dernière version date de 2007 et qui sera entièrement remodelé en 2023. Ce n'est pas une blague ou en tous les cas, elle ne serait pas du meilleur goût puisque le public ne peut émettre son avis sur ces derniers délires que jusqu'au 20 janvier prochain, soit dans un peu plus d'une semaine.

## SMET OU L'INDIGENCE ARTIFICIELLE

Alors pourquoi modifier encore une fois les règles urbanistiques de la région ? Il suffit de reprendre la phraseologie des petits hommes gris pour en saisir l'essence : « Good Living vise à créer des espaces ouverts où il y a la place pour jouer, se détendre et faire des rencontres, où chacun peut se déplacer agréablement et en

## TOUTES LES RUES, TOUTES LES PLACES, TOUTS LES BÂTIMENTS

Le programme de Pascal Smet ressemble un peu à du Poutine cherchant à faire disparaître le Tchétchène du paysage. Et le Tchétchène pour Pascal Smet, c'est, on s'en doutait, la voiture.

S'il était clair que les embouteillages générés par Good Move ne suffiraient pas à dégouter définitivement les conducteurs, le plan Good Living en rajoute une couche histoire de vitrifier la situation.

Avec un « maximum de 50 % de toute rue réservés au transport motorisé individuel », cela signifie déjà que tout parking est voué à disparaître dès lors que les 50 autres pourcents seront réservés « aux piétons, cyclistes, transports publics, arbres et buissons, bancs, jeux... » Important, les buissons ! Pour les petits zoizeaux bien sûr, qui ne sont jamais oubliés dans les pensées de notre urbaniste en chef.

## ALLÔ MAMAN BOBO ? YA PU PARKING !

Autre joyuseté, « 75% de la surface non bâtie d'un terrain sera de pleine terre », ce qui risque de fâcher les heureux bobos possesseurs d'allée cochère ou de surfaces privées en façade habituellement transformées en parking... C'est tellement pratique. Propriétaires à l'Avenue Moïère ou Coghien... dites adieu à vos pavés, va falloir bêcher.

pour tant réussi à déployer leurs potentiels de colonisation urbaine depuis plusieurs siècles et sans l'aide de nos amis écolos. Mais sans doute Pascal préfère-t-il les mésanges au Vieux Bleu... On peut faire semblant d'être socialiste et être snob quand même.

## PLUIE INTERDITE D'ÉGOUTS - PARENTS INTERDITS D'ÉCOLE

Autre facétie, et le permis d'environnement en dépendra, l'eau de pluie serait désormais censée demeurer à l'endroit précis où elle tombe : citerne, toitures humides, bassins... bref tout sauf l'égout qui ne serait acceptable (et accepté) qu'en dernier recours. Les Romains en étaient à l'origine, il aura tout de même fallu près de 22 siècles pour que notre meilleur ami flamand remette en question cette avancée civilisationnelle.

Plus rigolo encore, le stationnement sera désormais interdit devant les monuments classés, nous l'avions déjà évoqué, mais également devant les écoles, les parcs, les lieux de culte et les institutions culturelles : une visite au musée, un enterrement, le petit dernier en retard à l'école ou un pique-nique au Bois de la Cambre ? Terminata la machina !

## LE BAKFIETS OU LA PRUNE

Comptant pour moins de 4 % de la circulation bruxelloise, on peut dire que les religieus du

Pas un mot sur une ville qui, par exemple, pourrait faire la part belle à l'entrepreneuriat, au commerce ou, pourquoi pas, à la recherche ou à la culture... Que nenni ! L'alpka et l'oméga de la ville selon Smet, ce sont de grands espaces vides pour jouer, boire une bière et faire des rencontres. Un projet conçu pour les enfants, les retraités et ceux qui n'ont vraiment rien d'autre à faire en ville : les chômeurs ou les rentiers.

Selon les normes de la psychologie de comptoir, **Pascal Smet** projette ainsi sur la région, les carences affectives de sa propre pyramide de Maslow. Jouer, se détendre et se promener, répétons-le, dans une époque où les factures délectricité de plusieurs milliers d'euros s'abattent sur la tête de citoyens lobotomisés par la propagande d'Ursula, représentent en effet le nec plus ultra en matière d'attentes de la population.

banni même... dans les espaces intérieurs privés. Maison arrière ? Cour intérieure ? Vous voilà interdit de parking vous aussi. Une des justifications de Pascal Smet pour cette nouvelle attaque contre la propriété privée, serait de « viser à éviter la création d'îlots de chaleur ». Venant du spécialiste des places minérales en pierre bleue importée de Chine ou d'Irlande, c'est une fois de plus de la grande guignolade.

### **APRÈS LE PEB, LE CBS+ ?**

Toujours friand de brevets ès bonne conduite (sauf pour eux), la nomenclatura politique en profite pour nous pondre un nouveau label : le CBS+, un « calcul de contribution au développement des biotopes urbains ». Est-ce à dire que si vous ne proposez pas de ruche, vous ne pourrez plus louer votre bâtiment ? Certains y pensent déjà. Nichoirs et barrières mitoyennes ouvertes sont fortement encouragés. Rien n'est dit sur les rats et les pigeons qui ont

transports en commun et surtout vont devoir obtenir une place de parking dans chaque immeuble, y compris pour les bakfetsen. Accueil et rez-de-chaussée sacrifiés. Avec une profondeur maximale de 17 mètres et 70 % (!) de bâti maximum sur la parcelle, les nouveaux projets vont devoir se réinventer une rentabilité. Si tant qu'il y en ait encore une. Les derniers Bruxellois se demandaient pourquoi rester, Pascal Smet inverse l'interrogation : pourquoi ne pas partir ?

Au sujet de cette profondeur maximale de 17 mètres, Pascal insiste, dans sa propagande, sur le fait que, très souvent, une profondeur inférieure suffit au projet. Il est piquant de lui faire remarquer que sur les plans exemplatifs qu'il présente, la totalité des bâtiments d'un îlot bruxellois sont, dans les faits, plus profonds que ces fameux 17 mètres... Mais, on le sait maintenant, le cœur wokiste qui bat aujourd'hui dans toute la mouvance écolo-progressiste aime du passé faire table rase.

Faisant encore semblant d'en avoir quelque chose à faire, le cabinet de notre avenant ministre de l'urbanisme rappelle que le « grand public », autrement dit les idiots utiles de notre jeu de dupes démocratique, pourra s'exprimer et sera entendu... Même si chacun sait ce qu'il en est de la participation citoyenne en écolo-sociale : le silence des agneaux.

Pour l'heure, le déchaînement s'opère sur les réseaux sociaux qui résument ce nouveau règlement d'urbanisme comme il se doit : « un projet clairement extrémiste ». En attendant, il n'est pas interdit de réagir, ni trop tard, en envoyant vos considérations désespérées par email ([rru-gsv@urban.brussels](mailto:rru-gsv@urban.brussels)) ou par courrier (RRU - Good Living Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles). Sait-on jamais ?

## APRÈS GOOD MOVE, GOOD LIVING !

